



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°37 DU SAMEDI 04/05/2024

Réunion du 29 avril 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COUPE DE LA LOIRE - 1/2 FINALES à St Galmier, le 1^{er} mai

14h30 : FEURS – CHAVANAY

16h30 : L'ETRAT LA TOUR – ECOTAY MOINGT

COUPE VALEYRE/LEGER - 1/2 FINALES le 1^{er} mai

14h30 : SAVIGNEUX MONTBRISON – ST GALMIER CHAMBOEUF, à Montbrison

14h30 : ST PRIEST EN JAREZ – VILLARS, à St Priest en Jarez

COURRIERS RECUS

Haut Pilat : déclare forfait en D5 Poule E pour le 28 avril.
St Jean Bonnefonds : changement de terrain en D3 Poule D pour le 5 mai.
Andrezieux Bouthéon : changement de terrain en D4 Poule F pour le 28 avril.
St Chamond Le Creux : changement d'horaire en D5 Poule E pour le 28 avril.
Pays de Coise : changement de terrain en D3 Poule C pour le 28 avril.

NOTE AUX CLUBS

- En Coupes de la Loire et Valeyre/Léger, en cas de terrain impraticable, vous êtes dans l'obligation d'inverser la rencontre ou de trouver un terrain de repli. (Art 45 des règlements sportifs).
- En cas de matchs remis, annulés ou inversés, les clubs sont priés de contacter les officiels concernés par les rencontres (arbitres, arbitres assistants, délégués et observateurs, membres de la commission seniors). Ceci pour éviter d'éventuels déplacements inutiles.

RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs de la **D4 Poule D** sont priés de noter, que suite à trois forfaits simples, le club de **CHAMBEON MAGNEUX 3** est donc **forfait général** à compter du 22 avril.
- Tous les clubs de la **D5 poule E** sont priés de noter, que suite à trois forfaits simples, le club de **HAUT PILAT INTERFOOT 2** est donc **forfait général** à compter du 29 avril.
- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif, avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).
- Tous les clubs de **D2 Poule A** sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de **ST ROMAIN LE PUY** se dérouleront le **dimanche à 15h**, sur le **terrain en herbe**, jusqu'au 30 juin 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.
- Tous les clubs de la **D4 Poule D** sont priés de noter que les matchs à domicile du club de **ST ANTHEME** se dérouleront à nouveau le **samedi à 19h30** (éclairage réparé).